

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 62 (1933)

Heft: 10

Vorwort: Aux membres de la Société d'éducation

Autor: Savoy, A. / Jaquet, F. / Thierrin, F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — Aux membres de la Société d'éducation. — L'instituteur, homme d'un terroir. — La colère chez l'enfant. — Omission. — † M^{lle} Madeleine Pasquier. — Examens. — Cours d'allemand. — Bibliographie.

Aux membres de la Société d'éducation

CHERS COLLÈGUES,

C'est Romont qui s'apprête à accueillir les phalanges nombreuses des éducateurs fribourgeois, Romont, la ville qui sait et qui veut bien recevoir.

La présence de notre nouveau directeur, M. le Dr Piller, avec qui le corps enseignant a déjà de si cordiales relations, de S. Exc. Monseigneur Besson, notre évêque aimé, attirera au point le plus central de notre terre, tous ceux qu'animent le zèle du bien, le désir du mieux.

Plus durs s'annoncent les temps qui viennent, plus vigilantes, fortes, hardies devront être les jeunes générations que les parents nous confient pour qu'elles soient la consolation au milieu des jours sombres que tout paraît annoncer. Ce sont des hommes robustes physiquement, avertis intellectuellement, entreprenants professionnellement, sans peur moralement que notre école doit forger. Pour

que cela soit, nous viendrons tous à Romont, unis sous l'autorité de l'Etat et de l'Eglise, et de ses chefs auxquels nous lient une affection respectueuse et une inébranlable fidélité.

A. SAVOY, *président.*

Assemblée de la Société d'éducation le samedi 8 juillet à Romont.

PROGRAMME :

- 9 h. Messe pour les membres défunts.
 10 h. Séance de travail :
 a) Approbation des comptes ;
 b) Nominations statutaires : président, membres du Comité, vérificateurs des comptes ;
 c) Choix du lieu de la prochaine assemblée biennale ;
 d) Propositions individuelles ;
 e) Discussion du rapport : *L'activité spontanée à l'école primaire.*
 12 h. 30 Banquet.

Bulletin pédagogique. Comptes 1932.

	Doit	Avoir
Solde au 31 décembre 1931	Fr. 1,038 75	
Abonnements.	» 3,498 25	
Annonces.	» 1,334 —	
Intérêts perçus	» 155 30	
Subsides de l'Etat	» 500 —	
Espèces en caisse	» 35 60	
Frais d'impression, d'expédition, de rédaction, d'administration, ports et frais	»	4602 80
Aux collaborateurs	»	433 70
Cotisations à la Société d'éducation	»	513 —
Solde en caisse, pour balance	»	1,012 40
	<u>Fr. 6,561 90</u>	<u>6,561 90</u>

Comptes de la Société d'éducation au 31 décembre 1932.

Espèces en caisse	Fr. 25 75
A la Banque d'Etat, carnet N° 13244.	» 95 20
	<u>Fortune nette Fr. 120 95</u>

Rapport des vérificateurs.

Les soussignés ont vérifié ce jour les comptes de la Société d'éducation et du *Bulletin pédagogique* pour l'exercice 1932. Ils les ont trouvés exacts et conformes aux pièces justificatives et prient l'assemblée générale d'en donner décharge aux caissiers.

Fribourg, le 1^{er} février 1933.

Signé : F. JAQUET.
 F. THIERRIN.